

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2022
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Province de Québec,

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue par visioconférence, ce 25^e jour d'octobre 2022, à 18 h 30, et à laquelle sont présents :

MEMBRES PARENTS

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente;
M^{me} Mireille Tremblay, vice-présidente;
M^{me} Annie Girard;
M^{me} Chantale Nadeau;

MEMBRES DU PERSONNEL

M. Jean-Michel Cossette;
M^{me} Flavie Tremblay;
M^{me} Mélanie Jobin;
M. Joël Tremblay;
M^{me} Audrey Piquette;
M^{me} Chantale Simard;

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. Daniel Gauthier;
M. André Desmarquis;
M^{me} Marie-Eve Sasseville;
M^{me} Maryse Perron Chartier;
M^{me} Zoé Paradis;

assistés de M. Patrice Boivin, directeur général, et de M^e Annie Tremblay, secrétaire générale.

Absence :

M^{me} Marie-Claude Néron, membre parent.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 20 octobre 2022 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte, sous la présidence de M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

2. Mot de bienvenue

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'assemblée dispense le président de faire la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Gauthier et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

6. Rapports des comités du conseil d'administration**6.1 Comité de vérification**

Il n'y a rien à signaler.

6.2 Comité des ressources humaines

Il n'y a rien à signaler.

6.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Il n'y a rien à signaler.

6.4 Comité de révision

Il n'y a rien à signaler.

CA-0371-10-22

6.5 Membre siégeant au CA du Cégep de Saint-Félicien

Il n'y a rien à signaler.

6.6 Comité de gouvernance des ressources informatiques

Il n'y a rien à signaler.

6.7 Comité des ressources éducatives

Il n'y a rien à signaler.

7. Présentation ou information au conseil d'administration

Il n'y a rien à signaler.

8. Agenda de consentement

Il n'y a rien à signaler.

9. Dossiers retirés de l'agenda de consentement (le cas échéant)

Il n'y a rien à signaler.

10. Dossiers nécessitant une décision**10.1 Frais de transport scolaire assumés par le Centre de services scolaire pour le programme particulier Arts-études (danse) de la Polyvalente de Normandin**

ATTENDU la résolution CC-8399-06-19 et son amendement (résolution CC-8445-08-19);

ATTENDU que ces résolutions avaient pour but de déterminer quels étaient les projets particuliers pour lesquels le Centre de services scolaire acceptait d'assumer les frais de transport scolaire;

ATTENDU la clause 9.3 de la Politique relative au transport scolaire :

« 9.3. Élève inscrit à un programme particulier ou un projet particulier

Programme particulier : Transport sur l'ensemble du territoire du CSS (annexe 1)... »;

ATTENDU la définition de « programme particulier » contenue dans la Politique relative au transport scolaire :

« Programme particulier

Programme officiel de formation reconnu par le CSS ou le MEQ dans une école secondaire (annexe 1) »;

ATTENDU que le projet Arts-études (danse) offert par la Polyvalente de Normandin a été autorisé par le ministère de l'Éducation du Québec et reconnu comme un programme particulier;

ATTENDU les critères élaborés par un comité de travail interne composé des directions d'écoles secondaires, des services éducatifs et de la direction générale pour évaluer l'ensemble des projets particuliers des écoles secondaires et les impacts liés à ceux-ci;

ATTENDU que ce programme répond aux critères élaborés par ce comité de travail pour recommander que celui-ci soit offert à l'ensemble de la clientèle située sur le territoire du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

ATTENDU que l'étude réalisée par le comité démontre que le programme sera viable à long terme et que des élèves du Centre de services scolaire, tous territoires confondus, ont un intérêt pour ce programme;

ATTENDU que le programme est déjà débuté localement depuis 2021 et qu'il répond actuellement aux attentes;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de répartition des ressources le 24 octobre 2022 et sa recommandation positive;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité consultatif de gestion en date du 25 octobre 2022 et les commentaires reçus;

En conséquence,

CA-0372-10-22

il est PROPOSÉ par M^{me} Zoé Paradis et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets accepte d'assumer les frais de transport scolaire, matin et soir, sur tout son territoire pour le programme particulier Arts-Études (danse) de la Polyvalente de Normandin, et ce, en ajout des programmes déjà acceptés.

A D O P T É

11. Affaires nouvelles

Il n'y a rien à signaler.

12. Prochaine séance

La prochaine séance régulière aura lieu le 13 décembre 2022, à 19 h, à la salle 103 du Centre administratif de Roberval.

13. Levée de la séance

CA-0373-10-22

Il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 18 h 37.

ADOPTÉ

La présidente,

La secrétaire générale,

Janot Pagé Kroft

Annie Tremblay, avocate